

# Nouvelles des sections

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels**

Band (Jahr): **39 (1930)**

Heft 27

PDF erstellt am: **21.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

## Une trouvaille discutable

Parmi les moyens pris en France, depuis la création du haut commissariat au tourisme, pour attirer les étrangers et leur faire connaître les avantages des voyages dans ce pays, on a signalé dernièrement l'organisation des « *Quinze jours en France pour cent dollars* ». Un billet circulaire en chemin de fer et des arrangements spéciaux avec certains hôtels de différentes régions permettent pour ce prix, non seulement aux Américains particulièrement visés, mais aux autres étrangers et aussi aux Français, de parcourir durant deux semaines Paris et une bonne partie de la France.

Dès le lancement de la formule, les journaux ont proclamé qu'elle était appelée au plus grand succès. On en attend une forte recrudescence du mouvement touristique, une réfutation victorieuse de toutes les assertions malveillantes et injustes répandues sur le compte des stations d'étrangers et des villes d'eaux françaises, une démonstration nette du confort offert en France, une preuve du bon marché du tourisme dans ce pays, etc.

A première vue, tout cela semble parfait et l'auteur de ces lignes a été sur le point, tout d'abord, de citer cette invention en exemple à la Suisse, en suggérant l'organisation d'une entreprise similaire. Mais en y regardant de plus près, notre enthousiasme s'est considérablement refroidi.

Il paraît qu'on décompose les cent dollars, ou les 2500 francs français, en 850 à 900 francs pour les hôtels et 1600 à 1650 francs pour les déplacements et autres dépenses. On voit que la belle part a été faite aux chemins de fer. Quant aux hôtels, ils devront se contenter de 50 à 60 francs par jour pour le logement et la nourriture, ce qui équivaudrait chez nous à une pension de 10 à 12 francs suisses.

Il est évident qu'à ce prix les « *Quinze jours cent dollars* » ne pourront pas être reçus dans les palaces, ni même dans des hôtels de premier ordre. Voilà, à notre avis, l'inconvénient principal de toute l'organisation. En voulant avant tout rechercher le bon marché, on risque d'obtenir le même résultat que les commerçants qui lancent de la pacotille réclame à bas prix; on en achète une fois, mais on n'y revient pas. Ce n'est pas là une réclame réelle et d'effet durable.

Ou bien les hôtels adhérant à l'entreprise devront faire des sacrifices à titre de propagande et travailler à perte. Mais la propagande ainsi faite ne pourra pas non plus porter des fruits pour un long avenir, puisque cette réception à un prix inférieur au prix de revient ne saurait durer indéfiniment.

Tout bien considéré, nous estimons que cette propagande, assez habile il faut en convenir, se fera elle aussi aux dépens de l'hôtellerie, comme celle des repas vin compris, comme celle de l'incorporation des taxes officielles dans la note des clients, qui croient que tout ce qu'ils payent à l'hôtel revient à l'hôtel et le trouvent finalement exagérément cher.

Ce n'est pas en Suisse seulement que l'hôtellerie a bon dos.

## Nouvelles des Sections

**Baden.** — Dans son assemblée générale du 10 juin, la section de Baden de la Société suisse des hôteliers a renouvelé son comité. Ont été élus MM. Adolf Baumgartner, hôtel Schweizerhof, comme président, Karl Gugolz junior, hôtel de l'Ours, comme secrétaire et caissier et Konrad Küpfer junior, hôtel du Cygne, comme membre.

## Sociétés diverses

**La Chambre valaisanne de commerce** a tenu son assemblée des délégués au Casino de Saxon, sous la présidence de M. Dufour, architecte à Sion. A cette occasion, les délégués ont pris congé de M. Walther Perrig, l'ancien secrétaire, appelé à Brigue, et ont rendu hommage à ses qualités de travailleur. Ils lui ont offert un beau présent en témoignage d'estime et de reconnaissance. L'assemblée a protesté contre l'avant-projet de loi cantonale sur la protection ouvrière; elle y a vu les effets d'une influence socialiste et a émis l'opinion que la loi porterait un coup néfaste aux intérêts de l'hôtellerie. En vain M. Amez-Droz, délégué de l'Etat, s'est-il attaché à prouver le contraire; il n'est pas parvenu à convaincre son auditoire. Après le banquet, servi à l'Hôtel Suisse, M. Maret a fait un intéressant exposé de la révision du régime de l'alcool et de ses rapports avec l'arboriculture valaisanne. (*Gazette de Lausanne*)

**La Société des épiciers suisses** a tenu son assemblée des délégués le 23 juin à Zurich. Il y avait environ 200 participants. M. J. Lauri a été réélu président. M. Brandenberger, directeur de l'Union d'achats à Olten, a fait un exposé sur la rationalisation du petit commerce. L'assemblée a voté la résolution suivante: « Les commerçants suisses en denrées alimentaires, autonomes et organisés, admettent le programme: bonnes marchandises à bon marché. Grâce à leurs organisations d'achats et à leurs possibilités de rationalisation de l'achat et de la vente, ils peuvent livrer des marchandises à aussi bon compte et aussi bonnes que tout autre forme de commerce ne bénéficiant pas de privilèges fiscaux ou autres. Etant un élément indispensable de l'économie publique suisse, ils font appel à la solidarité de tous les citoyens pour leur assurer une juste rémunération de leur travail et d'équivalentes possibilités d'existence. »

**L'Union suisse des arts et métiers** tiendra son assemblée annuelle ordinaire les 26 et 27 juillet 1930 à Wädenswil, à l'occasion de l'Exposition industrielle des arts et métiers qui aura lieu alors dans cette ville. Le programme du samedi 26 prévoit une séance du comité central et une première séance de l'assemblée générale, une excursion sur le lac en bateau

spécial avec illumination de la rade et une soirée familière dans la salle de fêtes de l'exposition. Le lendemain dimanche est réservé à la deuxième séance de l'assemblée annuelle, à un banquet dans la salle de fêtes et à une visite de l'exposition. Des excursions auront lieu le lundi, en bateau sur le lac de Zurich et en chemin de fer à Feusisberg, Einsiedeln, etc. L'ordre du jour de l'assemblée annuelle, à part les questions habituelles d'affaires: rapport, comptes, budget, nominations, etc., porte la présentation des rapports suivants: M. F. Joss, conseiller d'Etat et conseiller national à Berne, parlera de l'orientation professionnelle; M. J.-L. Cagianati, président de la Société suisse des entrepreneurs à Zurich, des assurances, vieillesse et surpension; M. A. Schirmer, conseiller national à St-Gall, de l'état actuel de la législation fédérale sur les arts et métiers; M. H. Tschumi, conseiller national, d'une maison de repos et de vacances pour les arts et métiers suisses et M. J. Lauri, président de l'Association des épiciers suisses à Safenwil, du problème du commerce sur la rue.

**L'Union romande du tourisme** (Pro Leman) a tenu son assemblée générale annuelle le 18 juin à Lausanne, sous la présidence de M. L.-C. Michaud, président du comité de direction. Le rapport annuel, lu par M. Chaudet, directeur, a donné lieu à une très intéressante discussion d'où l'on peut déduire qu'il y a encore de grands efforts à accomplir en Suisse romande pour assurer la sauvegarde des intérêts touristiques et ferroviaires. L'Union romande s'est déclarée d'accord avec les auteurs de l'initiative demandant la fusion, sur le terrain de la propagande touristique suisse, du Service de publicité des C. F. F. et de l'Office national du tourisme; cette concentration ne pouvant qu'augmenter et renforcer avantageusement notre propagande à l'étranger. Des remerciements ont été votés à M. Chaudet, directeur de l'Union, pour la grande activité qu'il a déployée au service du tourisme romand. Les comptes, qui accusent une dépense totale de 76.819 fr. 85, couverte par les recettes, ont été adoptés, ainsi que le budget pour 1930, prévoyant 100.000 fr. aux dépenses. Les contrôleurs des comptes, MM. R. Bourgeois à Lausanne et P. Amiguet à Chesières, ont été réélus, avec MM. Bachmann à Monthey et Giroud à Vevey comme suppléants. La série sortante du conseil a été confirmée à l'unanimité pour une nouvelle période de trois ans. Elle comprend MM. Contat à Monthey, Schoeri à Montreux, Leyvraz à Aigle, Meyste à Lausanne, Mottier à Montreux, Mudry à Montana et L. Bourgeois à Lausanne.

## Informations économiques

**Pommes de terre.** — Le marché est actuellement limité à celui des pommes de terre nouvelles qui nous proviennent de France, d'Espagne et d'Italie. La Hollande également se présente sur le marché et sous peu elle sera une forte concurrence pour les pays précités, car les pommes de terre hollandaises sont très estimées. Les prix se maintiennent entre 21 et 24 fr. les 100 kg.

**Noteur bétail.** — A la montée du bétail à l'Alpage, on a constaté d'une façon générale que les troupeaux avaient un effectif plus réduit que ces dernières années. La diminution est de 15 à 20%, particulièrement en ce qui concerne le jeune bétail. On attribue cet état de choses à la forte demande de bétail de boucherie. Comme la récolte de foin est abondante cette année, on croit que dès l'automne prochain le cheptel bovin aura regagné son effectif ordinaire.

**Le Viège-Zermatt en 1929.** — Le compte d'exploitation de cette ligne accuse pour l'exercice 1929 un excédent de recettes de 645.192 fr. 37, supérieur de 30.909 fr. 42 à celui de 1928. Le total des recettes en 1929 a été de 1.197.093 fr. 04 et celui des dépenses de 551.900 fr. 67. Le conseil d'administration, réuni le 21 juin à Zermatt, a voté la répartition suivante du bénéfice: 49.000 fr. aux 7000 actions de priorité de 100 fr. et 322.500 fr. aux 43.000 actions ordinaires de 100 fr., sous forme d'un dividende de 7%, sous déduction de l'impôt fédéral de 3% sur les coupons; 24.500 fr. au conseil d'administration (dix membres) et 22.904 fr. 06 au report à compte nouveau.

**Pour maintenir le prix du lait.** — Dans un communiqué à la presse, le Comité de l'Union suisse des paysans attire l'attention du public suisse et des autorités sur l'évolution angoissante du marché international du lait et des produits laitiers. Bien que les prix actuels du lait soient insuffisants pour assurer aux paysans une existence acceptable, il faut s'attendre à ce qu'ils baissent encore sensiblement par suite de la dépression qui se manifeste sur le marché étranger, si des mesures spéciales ne sont pas prises par les autorités. L'Union suisse des paysans estime qu'il est du devoir du peuple suisse de préserver la population agricole de cette baisse et de l'aider à obtenir un prix du lait qui ne soit pas inférieur au 150% du taux d'avant-guerre. Elle déclare que de son côté elle fait tout son possible pour alléger la situation sur le marché du lait en orientant davantage les exploitations rurales vers la production des céréales, l'engraissement du bétail de boucherie et l'élevage, tout en s'attachant à améliorer la qualité du lait et des produits laitiers.

**Les services d'escompte de la Suisse romande,** au nombre de 15, groupant 5.000 détaillants, qui ont remboursé 5,5 millions de francs d'escompte aux consommateurs en 1929, représentant un total de vente de 111,5 millions, ont tenu le 23 juin à Ouchy, sous la présidence

**OBERHOFEN** am Thunersee

**VICTORIA HOTEL**

Bestes Familienhaus in dominierender, zentraler, aussichtsreicher Lage. Fließendes Wasser, Bäder, Park, 2 Tennis. Mäss. Preise, modernster Komfort.

**BUCHANAN'S BLACK & WHITE WHISKY**

AGENCE GÉNÉRALE POUR LA SUISSE  
FRED. NAVAZZA - GENÈVE

**Pacht-Ausschreibung**  
Infolge Rücktritt des bisherigen Pächters wird hiermit die altrenommierte  
**Pension Herter**  
Kramgasse 5 - Kirchgasse 4 in Bern  
zur Pacht ausgeschrieben.  
Antritt 1. Nov. 1930. Das Pachtobjekt, in ruhiger Lage, enthält 17 Fremdenzimmer mit total 26 Betten, sowie die üblichen Gesellschaftsräume und Dependenz. Schriftl. Angebote sind zu richten an Herrn Dr. R. v. Stürler, Fürsprecher, Bundesgasse 6 in Bern, woselbst auch weitere Ausk. ert. wird.  
Bern, den 28. Juni 1930.  
Zunftgesellschaft zum Affen, Bern.

Auf Frühjahr 1931, event. früher, zu pachten event. später kaufen gesucht  
**kleineres Berghotel**  
Sommer- und Winterbetrieb. Offerten unter Chiffre Ac 5978 Y an Publicitas Bern.

**Revue-Inserate haben Erfolg!**

**Grand Café**  
à vendre à Lausanne sur grand bâtiment de rapport avec grand café, plusieurs magasins et appartements, terrasse. Ecrite Case 1232 Lausanne.

**La Salle**  
à vendre pour cause de départ, superbe voiture La Salle, conduite intérieure avec ciel ouvert, ayant roulé 7000 km. S'adresser sous P 487-6 L à Publicitas, Lausanne.

Gesucht per 1. Okt. in einem Fremden- od. Hauptzentrum  
**1 Verkaufslokal**  
mit Schaufenster in guter Geschäftslage. Offerten sind zu richten unter Chiffre B 2154 T an Publicitas, Thun.

**la. hotel-Pension im Tessin**  
offeriert Kollegen oder besseren Angestellten unseres Faches sehr gepflegte volle Pension, von Ende Okt. 1930 bis Ende Februar 1931, bei sehr mässigem Preis, wenn nach Vereinbarung sofortiger Vorschuss bei hiesiger Volksbank einbezahlt würde. Referenzen stehen zur Verfügung. Erholungsbedürftigen la. Gelegenheit. Off. erb. unter Chiffre RG 2142 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

**LOCARNO**  
Zu verkaufen in Brissago gutgehende  
**PENSION**  
25 Betten, 18 Zimmer, Tea-room, Esszimmer, Salon, Vestibule, Küche, Bad u. a. m. 6800 m<sup>2</sup> Garten u. Park. Preis 140.000 Fr. Anzahlg. Fr. 30.400.000.  
Anfragen an Reise- und Fremdenbureau, Locarno, Bahnhofplatz, erbeten.

**HOTELS**  
Jahres- und Saison-Geschäfte  
vermittelt  
die führende, seit über 25 Jahren bestehende Spezial- und Vertrauens-Firma:  
**G. Kuhn, Zürich**  
Hotel-Immobilien  
56 Bahnhofstrasse 56  
Feinste Referenzen - Strengste Diskretion

**Herö**  
**Himbeersirup**  
**Lenzburger**  
als beste Qualität  
seit Jahrzehnten bekannt  
garantiert naturrein, nur aus Saft erster Pressung aus eigenen Beerenpflanzungen  
hocharomatisch - sehr ausgiebig  
auch  
**Lenzburger Citronensirup**  
ist von hochfeiner Qualität

**Pension**  
am Vierwaldstättersee bei Luzern als Gelegenheit  
zu verkaufen  
Kaufpreis Fr. 105.000  
Anzahlung „ 35.000  
Auskunft: Postlagerkarte Nr. 1339, Luzern.  
Inserieren bringt Gewinn!

Von durchaus fachkundigem Fräulein gesetzten Alters wird  
**Hotel od. Pension**  
mit circa 30 bis 40 Betten in gutem Fremdenzentrum  
zu kaufen od. zu mieten gesucht  
Gut eingerichtet, wenn möglich mit fließendem Wasser in den Zimmern. Jahres- od. Zweisaisongeschäft bevorzugt. Offerten erbeten unter Chiffre A. B. 2099 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

Der Magen Ihrer Gäste verträgt am besten  
**PASSUGGER - Theophil**  
das naturreine Mineralwasser ohne künstlichen Zusatz  
Anerkannt bestes Schweizer Tafelwasser